



COMMUNIQUÉ – 4/2020

Symbole : TSX-V : PRB

Actions émises : 121,510,195

Probe Metals nomme Jamie Horvat au conseil d'administration

Toronto, le 20 février 2020 – PROBE METALS INC. (TSX-V : PRB) (OTCQB : PROBF) (« **Probe** » ou la « **Société** ») a le grand plaisir d'annoncer la nomination de M. Jamie Horvat à son conseil d'administration, à compter d'aujourd'hui même.

M. Horvat apporte au conseil une riche expérience en gestion d'actifs, ayant accompli différents mandats au cours des vingt dernières années, notamment dans le secteur des placements alternatifs et des ressources sur les marchés mondiaux et nord-américains. Il a également géré différents mandats institutionnels pour des clients originaires d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord. Plus récemment, il était affilié à un gestionnaire d'actifs au Royaume-Uni, à la tête d'un portefeuille thématique mondial de plusieurs milliards de livres. Au cours de sa carrière, Jamie a reçu plusieurs distinctions pour ses réalisations, gagnant de nombreux prix pour l'excellente performance des placements sous sa responsabilité. Jamie est détenteur d'une maîtrise en finances de la London School of Economics and Political Science (LSE), d'un baccalauréat spécialisé en commerce (H.B.Com.) de McMaster University et d'un diplôme en techniques de génie mécanique du collège Mohawk au Canada.

Jamie Sokalsky, président du conseil de Probe, a déclaré : « Jamie apporte au conseil une riche expérience et nous sommes très heureux de l'accueillir comme membre à part entière dans l'équipe de Probe. Sa connaissance des marchés financiers et sa fine compréhension des principaux moteurs de notre industrie nous seront très précieux alors que nous continuons de faire avancer l'un des plus importants projets d'exploration pour l'or au Canada. Son expérience complètera et renforcera la palette de compétences déjà très diversifiée au sein de la Société; nous nous réjouissons de pouvoir compter sur sa contribution pour nous faire progresser. »

La Société annonce également l'octroi d'options permettant d'acquérir un total de 2,650,000 actions ordinaires de la Société à des employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société à un prix d'exercice de 1.17 \$ par action, valides pour une période de cinq ans, sous réserve de certaines exigences relatives à l'acquisition des droits.

Par ailleurs, la Société a octroyé 845,000 unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à des dirigeants, administrateurs et employés clés de la Société en vertu du régime d'unités d'actions avec restrictions (le « régime d'UAR ») de la Société. Chaque UAR confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société sur livraison d'un avis d'exercice conformément au régime d'UAR. L'octroi d'UAR respecte les modalités du régime d'UAR, dont le texte peut être consulté sur SEDAR (www.sedar.com).

À propos de Probe Metals :

Probe Metals Inc. est une société d'exploration aurifère canadienne qui se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de projets aurifères très prometteurs. La Société s'affaire à découvrir et à développer des projets aurifères de haute qualité, y compris son principal actif, le projet aurifère Val-d'Or Est au Québec. La Société est bien financée et contrôle un ensemble de propriétés d'exploration stratégiques de plus de 1 000 kilomètres carrés au sein de certaines des plus prolifiques ceintures aurifères au Québec. La Société a été constituée à la suite de la vente de Probe Mines Limited à Newmont (Goldcorp en mars 2015). Newmont détient actuellement une participation de 12,5 % dans la Société.

Au nom de Probe Metals Inc..

David Palmer. Ph.D.

Président et chef de la direction

Pour plus d'information :

SVP visiter le site internet de Probe Metals Inc. au www.probemetals.com ou contacter:

Seema Sindwani

Directrice relations avec les investisseurs

info@probemetals.com

+1.416.777.9467

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comprend certaines « informations prospectives » et certains « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis. Dans les présentes, tous les énoncés, à l'exception de ceux concernant les faits historiques, notamment les énoncés concernant les résultats d'exploitation futurs et les résultats financiers futurs de la Société, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent identifiés par des termes comme « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « avoir l'intention », « estimer », « éventuel », « possible » et d'autres expressions ou énoncés semblables qui indiquent la possibilité selon laquelle certains événements ou résultats ou certaines conditions « peuvent », « pourraient », « devraient », se produire ou pourront être réalisés.

Les résultats futurs réels pourraient différer considérablement. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements à venir pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les projections à la date à laquelle les énoncés ont été faits et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'ils soient jugés raisonnables par Probe Metals, comportent, de par leur nature, des risques, des incertitudes et des éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social. Certain nombre de facteurs, qu'ils soient connus ou non, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations qui sont ou peuvent être exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et Probe Metals a formulé des hypothèses et des estimations fondées sur certains facteurs. Ces facteurs sont entre autre : les variations des conditions macroéconomiques en général; les variations sur les marchés des valeurs mobilières et du cours des actions de Probe; les variations des prix au comptant et des prix à terme de l'or, de l'argent, des métaux de base ou de certaines autres marchandises; les variations sur les marchés des devises (comme le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain); les changements dans la législation, l'imposition, les contrôles, la réglementation et au niveau des gouvernements, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, et les développements politiques et économiques; les risques et les dangers associés aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minières (y compris les risques environnementaux, les accidents de travail, les pressions de gisement inhabituelles ou inattendues, les effondrements et les inondations); l'incapacité d'obtenir l'assurance adéquate pour couvrir les risques et les dangers; la présence de lois et de règlements qui peuvent imposer des restrictions sur l'exploitation minière; les relations de travail; les relations avec les communautés locales et les populations autochtones, et leurs revendications; la capacité d'augmentation des coûts liés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et de la mise en valeur minières (y compris les risques d'obtenir l'ensemble des permis, des licences et des approbations nécessaires des autorités gouvernementales), et le titre de propriété des avoirs miniers. De plus, Probe Metals peut, dans certaines circonstances, être tenue de payer des frais de non-réalisation ou d'autres frais, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Probe Metals ainsi que sur sa capacité à financer des occasions de croissance et ses activités actuelles. Les lecteurs

ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ni à l'information prospective contenus dans le présent communiqué. Sauf si la loi l'exige. Probe Metals n'assume aucune responsabilité de mettre à jour les énoncés prospectifs concernant des opinions, des projections ou d'autres facteurs s'ils devaient changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.